



**EXTRAIT DES PROCES VERBAUX
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 JUIN 2024**

L'ordre du jour est composé de 12 points. Le conseil communautaire de Limoges Métropole, réuni le 27 juin 2024, pour la délibération sur les points 11 et 12 de l'ordre du jour, a délibéré sur les points 11 et 12 de l'ordre du jour, à l'issue de laquelle, le conseil communautaire a adopté les décisions suivantes :

Délibération n° 11
Le conseil communautaire a adopté, à l'unanimité, la délibération relative à la mise en œuvre de la stratégie de développement durable de Limoges Métropole, telle qu'elle est définie dans le schéma de développement durable de la communauté urbaine.

Délibération n° 12
Le conseil communautaire a adopté, à l'unanimité, la délibération relative à la mise en œuvre de la stratégie de développement durable de Limoges Métropole, telle qu'elle est définie dans le schéma de développement durable de la communauté urbaine.

Annexes
Annexe 1 : Schéma de développement durable de Limoges Métropole
Annexe 2 : Schéma de développement durable de Limoges Métropole
Annexe 3 : Schéma de développement durable de Limoges Métropole
Annexe 4 : Schéma de développement durable de Limoges Métropole
Annexe 5 : Schéma de développement durable de Limoges Métropole
Annexe 6 : Schéma de développement durable de Limoges Métropole
Annexe 7 : Schéma de développement durable de Limoges Métropole
Annexe 8 : Schéma de développement durable de Limoges Métropole
Annexe 9 : Schéma de développement durable de Limoges Métropole
Annexe 10 : Schéma de développement durable de Limoges Métropole
Annexe 11 : Schéma de développement durable de Limoges Métropole
Annexe 12 : Schéma de développement durable de Limoges Métropole

DÉLIBÉRATION

Tarifs de location des Infrastructures de communications électroniques (ICE) pour les opérateurs de télécommunications - Adoption de 2 tarifs complémentaires

1 DOCUMENT - Publié le 5 Juillet 2024

Délibération du 27 juin 2024



11_1.pdf
(.pdf, 199,9 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**